



## L'implantation des médecins dans le territoire régional

*Avec environ 12 000 médecins, le Nord-Pas-de-Calais est moins bien doté que la moyenne nationale. Plus de la moitié de ces professionnels sont des généralistes. Ils répondent à des besoins de proximité et sont donc répartis sur l'ensemble du territoire, même si les territoires ruraux sont déficitaires. Les spécialistes sont davantage concentrés dans les grands pôles urbains. Le nombre de médecins a augmenté de 5% entre 2002 et 2007. Il pourrait cependant diminuer dans les années à venir. Quatre médecins sur cinq récemment diplômés par la Faculté de Lille travaillent dans la région, majoritairement dans la métropole lilloise et en tant que salariés en milieu hospitalier.*

### Généralistes : des spécialistes comme les autres ?

En 2004, la réforme des études médicales a modifié les conditions d'accès au troisième cycle. Les étudiants qui ont validé leur deuxième cycle passent l'examen national classant (ENC) et choisissent leur spécialité en fonction de leurs résultats et du nombre de places ouvertes. Avant la réforme, la médecine générale ne faisait pas partie des spécialités, les étudiants pouvant choisir cette discipline sans obligation de passer l'ENC. Depuis 2004, elle est devenue une discipline à part entière et, le nombre de places étant fixé a priori pour chaque faculté, les étudiants peuvent choisir la médecine générale seulement si leurs résultats le leur permettent. La médecine générale peut donc être considérée comme une spécialité médicale. Cependant, dans cet article, pour des raisons de commodité, nous désignerons par spécialistes l'ensemble des médecins excepté les généralistes.

### Plus de 12 000 médecins exercent dans la région

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, 12 164 médecins travaillent dans le Nord-Pas-de-Calais. Plus de la moitié d'entre eux, soit un effectif de 6 650, sont des généralistes. Les spécialistes se répartissent dans différentes disciplines. Les plus importantes, en termes d'effectifs, sont l'anesthésie-réanimation (559 médecins), la psychiatrie (541), la radiologie (485), la pédiatrie (392) et le traitement des pathologies cardio-vasculaires (363).

Effectifs des médecins travaillant dans le Nord-Pas-de-Calais en 2007

	Effectif	Répartition en %	Densité pour 100 000 habitants	
			Nord-Pas-de-Calais	France
<b>Généralistes</b>	<b>6 650</b>	<b>55</b>	<b>164</b>	<b>165</b>
<b>Spécialistes</b>	<b>5 514</b>	<b>45</b>	<b>136</b>	<b>173</b>
Anesthésie-réanimation	559	5	14	17
Psychiatrie	541	4	13	22
Radiologie	485	4	12	14
Pédiatrie	392	3	10	11
Pathologies cardio-vasculaires	363	3	9	10
Santé publique et santé du travail	295	2	7	10
Gynécologie-obstétrique	285	2	7	8
Chirurgie générale	254	2	6	7
Ophtalmologie	238	2	6	9
Dermato-vénérologie	192	2	5	7
Gastro-entérologie-hépatologie	186	2	5	6
Pneumologie	179	1	4	4
Autres	1 545	13	38	48
<b>Ensemble des médecins</b>	<b>12 164</b>	<b>100</b>	<b>300</b>	<b>338</b>

Source : Drass Nord-Pas-de-Calais - Adeli 2007, Insee - Estimations de population au 1<sup>er</sup> janvier 2007

### Un déficit de professionnels par rapport à la moyenne nationale

Rapporté à la population, le Nord-Pas-de-Calais dispose de 300 médecins pour 100 000 habitants, ce qui est inférieur à la moyenne nationale qui s'élève à 338. Si la densité régionale de généralistes est équivalente à la densité nationale, le déficit est très important chez les spécialistes. Le nombre de psychiatres pour 100 000 habitants est ainsi nettement plus faible dans le Nord-Pas-de-Calais qu'en France (respectivement 13 et 22), de même que pour les anesthésistes-réanimateurs (14 et 17), les médecins de santé publique et santé du travail (7 et 10) et les ophtalmologues (6 et 9).

Le département du Pas-de-Calais est moins bien doté que celui du Nord pour presque toutes les spécialités, excepté concernant les médecins de santé publique et du travail pour lesquels les densités départementales sont équivalentes.

## Les généralistes répondent à des besoins de proximité

Le schéma régional d'organisation sanitaire s'attache à définir comment les médecins doivent se répartir sur le territoire pour répondre aux besoins de la population. Dans certaines spécialités médicales, il est nécessaire que les habitants puissent avoir accès aux soins rapidement donc à proximité de chez eux ; dans d'autres, les recours étant plus rares et les spécialistes moins nombreux, l'implantation des médecins se réfléchit au niveau régional voire interrégional.

Les généralistes, et particulièrement les deux tiers d'entre eux qui exercent dans le secteur libéral, dispensent des soins de premiers recours. Leur répartition sur le territoire régional est un élément essentiel pour l'accès aux soins de la population. Ainsi, dans 86% des cantons, au moins la moitié des consultations et visites des habitants auprès de médecins généralistes libéraux sont réalisées par des professionnels qui y exercent [1].

Les médecins généralistes qui sont salariés dans des établissements de santé sont logiquement davantage concentrés dans les territoires les mieux pourvus en établissements de soins, notamment dans l'agglomération lilloise.

Il reste cependant des territoires où le nombre de médecins généralistes est insuffisant, notamment dans la Sambre-Avesnois dans le Nord et dans les zones rurales du Pas-de-Calais. La Mission régionale de la santé (MRS) a ainsi défini six cantons sous-dotés en généralistes libéraux, en fonction de la densité de généralistes, de leur activité moyenne et de leur âge [2]. Ces zones se concentrent dans les territoires ruraux du Nord-Pas-de-Calais. Les médecins généralistes qui s'y installent peuvent bénéficier de dispositifs d'aides spécifiques.

## Certaines spécialités dépendent davantage de l'implantation des centres hospitaliers

D'autres spécialités répondent, dans une moindre mesure, à des besoins de soins de proximité. Il s'agit en particulier des gynécologues-obstétriciens, des ophtalmologues et des dermato-vénérologues. Ces spécialistes sont répartis sur l'ensemble des pôles urbains.

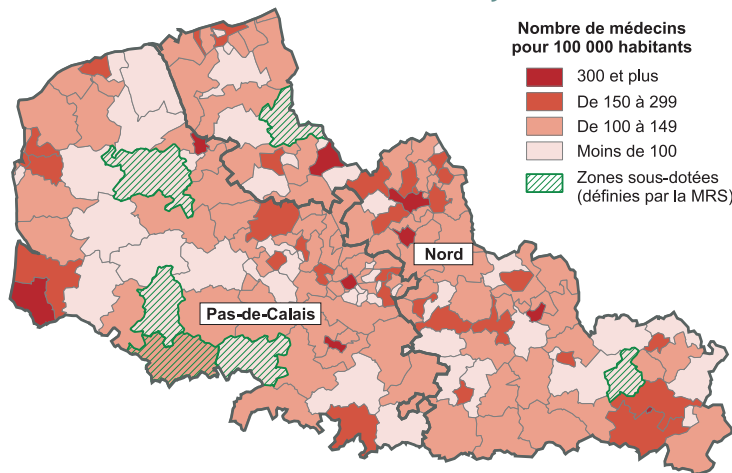
À l'inverse, des spécialités sont davantage liées à la prise en charge hospitalière et leur installation

dépend donc de l'implantation des établissements de santé : c'est le cas de l'anesthésie-réanimation, de la psychiatrie et de la pédiatrie. Les médecins de la santé publique et de la santé du travail sont également concentrés dans les pôles administratifs de la région. Dans ces spécialités, il est important que la population puisse accéder aux types de soins dans la zone de proximité où elle habite.

Enfin, pour des spécialités plus pointues, l'offre de soins est organisée au niveau du bassin de vie, voire de la région. C'est le cas, par exemple, pour la chirurgie de la main.

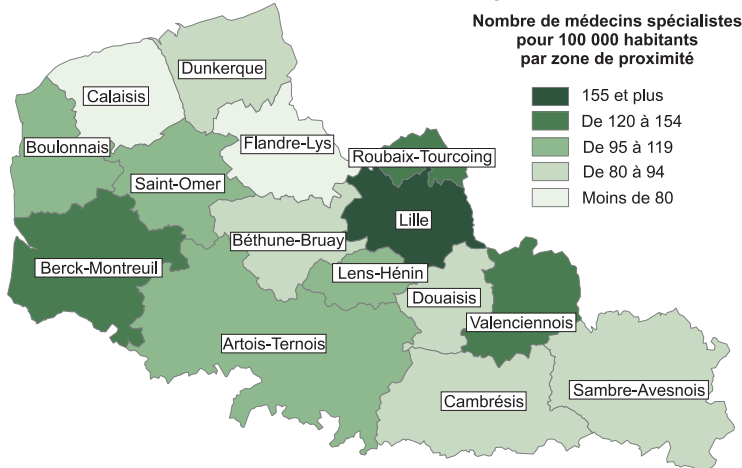
Globalement, le territoire de Lille est, de loin, le mieux pourvu en médecins spécialistes, avec 275 professionnels pour 100 000 habitants. Les zones de Berck-Montreuil (151), de Valenciennes (123) et de Roubaix-Tourcoing (123) bénéficient également d'un nombre important de médecins. À l'opposé, la Flandre-Lys et le Calaisis sont moins bien équipés. Les situations varient cependant selon les spécialités. La densité de psychiatres, par exemple, est plus importante en Flandre-Lys, en raison de la présence de l'établissement public de santé mentale d'Armentières dans cette zone de proximité.

### Densité de médecins généralistes dans le Nord-Pas-de-Calais au 1<sup>er</sup> janvier 2007



Source : DRASS Nord-Pas-de-Calais - Adeli 2007, Insee - Recensement de population 1999

### Densité de médecins spécialistes dans le Nord-Pas-de-Calais au 1<sup>er</sup> janvier 2007



Source : Drass Nord-Pas-de-Calais - Adeli 2007, Insee - Projections de population Omphale



## Une augmentation du nombre de médecins entre 2002 et 2007

Entre 2002 et 2007, le nombre de médecins a augmenté de 5% dans le Nord-Pas-de-Calais. Chez les généralistes, la croissance n'a été que de 3%, inférieure à la moyenne nationale de 4%. Elle a été plus forte chez les médecins spécialistes : leur nombre a crû de 8% dans la région, contre seulement 5% en France métropolitaine. Les spécialités dont les effectifs ont le plus augmenté sont la radiologie (12%), l'anesthésie-réanimation (10%), la santé publique et santé du travail (11%) et la pneumologie (9%). Par contre, le nombre de gynécologues-obstétriciens a diminué de 1% sur cette période.

## Mais une diminution à envisager dans les prochaines années

Dans les années à venir, le nombre de médecins devrait cesser d'augmenter [3]. Cette évolution s'explique tout d'abord par le vieillissement important des professionnels qui va entraîner de nombreux départs à la retraite dans les prochaines années. Dans le Nord-Pas-de-Calais, la part des médecins âgés de 55 ans et plus a augmenté de 16% à 27% entre 2002 et 2007. Elle est notamment élevée dans les spécialités de la chirurgie générale et en médecine de santé publique et santé du travail. Globalement elle reste cependant inférieure dans la région à la moyenne nationale.

Le second élément d'explication remonte aux années quatre-vingt, période pendant laquelle a été fortement diminué le numerus clausus à l'entrée de la deuxième année des études de médecine. Même si celui-ci a été relevé depuis le début des années 2000, le nombre de jeunes professionnels est en baisse : dans le Nord-Pas-de-Calais, 20% des médecins ont moins de 40 ans en 2007, alors qu'ils étaient 26% dans ce cas en 2002, leur nombre ayant diminué d'environ 500 en cinq ans. La part des praticiens de cet âge dans la région reste cependant plus importante qu'en France métropolitaine où elle s'élève à 17%.

Enfin, un élément essentiel pour l'évolution dans les années à venir est le choix d'installation des jeunes professionnels. Actuellement, de nombreux médecins quittent le Nord de la France, et notamment le Nord-Pas-de-Calais, pour s'installer dans d'autres régions, en particulier dans le Sud du pays. Or ces régions pourraient devenir fortement déficitaires dans quelques années en raison de nombreux départs à la retraite et donc voir leur attractivité renforcée. Si la part importante de jeunes médecins dans le Nord-Pas-de-Calais est un atout, l'impact des mobilités ne doit pas être sous-estimé.

## Sur cinq médecins récemment diplômés à Lille, quatre s'installent dans la région...

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, 614 médecins ayant reçu leur diplôme de la Faculté de Lille récemment (c'est-à-dire entre 2004 et 2006) travaillent en France, en tant que libéraux ou salariés. Quatre sur cinq exercent dans le Nord-Pas-de-Calais, les autres s'étant installés dans une autre région. Ces départs ne sont pas complètement compensés par les arrivées de professionnels récemment diplômés dans d'autres régions : au final, 563 médecins récemment diplômés travaillent dans le Nord-Pas-de-Calais, soit une perte d'environ 50 professionnels par rapport aux effectifs formés dans la région.

Évolution du nombre de médecins selon leur âge, entre 2002 et 2007, dans le Nord-Pas-de-Calais et en France

	Nord-Pas-de-Calais				France métropolitaine			
	2002		2007		2002		2007	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 40 ans	2 982	26	2 438	20	41 267	21	34 580	17
De 40 à 54 ans	6 765	58	6 406	53	122 201	62	107 386	52
55 ans et plus	1 823	16	3 320	27	35 232	18	66 225	32
<b>Ensemble</b>	<b>11 570</b>	<b>100</b>	<b>12 164</b>	<b>100</b>	<b>198 700</b>	<b>100</b>	<b>208 191</b>	<b>100</b>

Sources : Drass Nord-Pas-de-Calais - Adeli 2002 et 2007



... **le plus souvent dans la métropole lilloise et en tant que salariés**

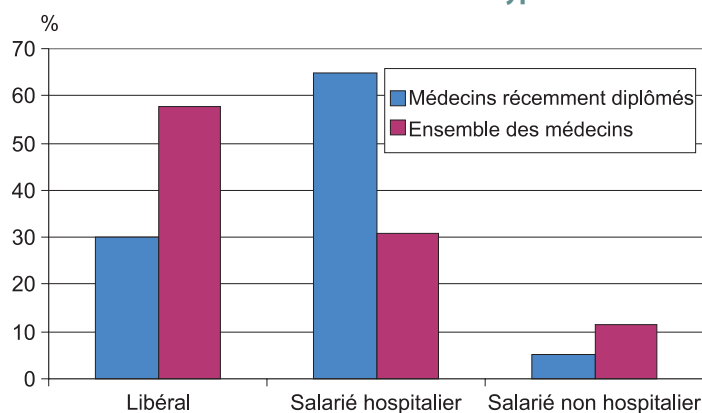
À l'intérieur même du Nord-Pas-de-Calais, les médecins récemment diplômés exercent plus souvent leur activité dans la zone de proximité de Lille : plus de la moitié travaillent sur ce territoire contre un tiers seulement de l'ensemble des médecins.

Ils sont également nettement plus souvent salariés, notamment en secteur hospitalier : les deux tiers sont dans ce cas, dont la moitié sont employés par le centre hospitalier régional. Seulement un tiers de l'ensemble des médecins travaillent comme salariés hospitaliers. Inversement, les professionnels récemment diplômés se tournent moins vers le secteur libéral.

Ce profil d'emploi lors de la première activité se retrouve chez les médecins généralistes comme chez les spécialistes.

Hélène CHESNEL  
Direction régionale des Affaires sanitaires  
et sociales

**Répartition des médecins exerçant dans le Nord-Pas-de-Calais selon leur type d'activité**



Source : Drass Nord-Pas-de-Calais - Adeli 2007

**Pour comprendre ces résultats**

**Source**

Le répertoire **Adeli** recense, entre autres, l'ensemble des médecins, libéraux et salariés exerçant en France. Il s'agit d'un recueil administratif : dans la plupart des professions de santé, les praticiens en activité ont l'obligation de s'inscrire auprès des directions départementales des Affaires sanitaires et sociales (Ddass) lors de leur installation.

**Définition**

La **zone de proximité** correspond à la zone d'emploi. C'est un des maillages géographiques retenus dans le schéma régional d'organisation sanitaire pour l'accès à certains soins médicaux et hospitaliers.

**Pour en savoir plus**

- [1] Atlas régional de la santé 2008 - Drass Nord-Pas-de-Calais, Urcam, ARH - Mars 2008.
- [2] Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région - 6 mars 2006.
- [3] La démographie médicale à l'horizon 2025 : une régionalisation des projections - Drees - Études et Résultats n° 353, novembre 2004.
- Démographie des médecins - Drass Nord-Pas-de-Calais - 2005.